

Notes d'Histoire Locale

Par M. PIERRE BAYROU, *Président*

Nous publierons désormais sous ce titre, ici même, quelques documents puisés à source sûre et contrôlable, et qu'un membre de notre famille avait autrefois rassemblés. Conduit à terme, ce travail, que la mort a interrompu, aurait donné cette « *Histoire de Saint-Antonin* », qui nous manque toujours, et dont nous souhaitons que nos camarades historiens trouvent un jour, enfin, le courage de l'écrire.

Nous donnerons, en premier lieu, des textes ayant trait à l'un des moments les plus dramatiques de notre long passé : le siège et la prise de Saint-Antonin (ville protestante) par Louis XIII, en 1622.

Au préalable, et pour évoquer les mœurs, l'état d'esprit, la vie morale de l'époque, voici quelques traits empruntés à l'ouvrage de Louis Batifol : « *Au temps de Louis XIII* » (Calmann-Lévy, Editeur). (Le « Monsieur de Bordeaux dont il s'agit dans ce texte était, nous dit l'auteur, « sieur de la Sablonnière, modeste terre située sur la paroisse de Douain, entre Pacy et Vernon (aujourd'hui département de l'Eure). Cet honnête gentilhomme normand s'engagea de bonne heure dans les Gardes du Corps du Roi, au début du XVII^e siècle... M. de Bordeaux est un homme instruit... Il connaît le grec et le latin ; il a du goût pour Virgile, Cicéron, Ellien, dont il aime à détacher les citations ; il sait composer de courts petits traités : « *de amicitia* », « *de pudicitia* », « *de ebrietate* ». Ses souvenirs contiennent nombre de détails pittoresques qui éclairent les mœurs du temps et aident à connaître de près ses contemporains. Nous allons prendre un des récits, celui de la campagne de 1622 dans le Languedoc et suivre l'auteur pour lui demander » les choses par lui vues et remarquées », c'est le titre de ces mémoires... Son récit a la valeur d'un reportage, et son témoignage,

utile à l'égard de quelques faits historiques, est précieux pour qui veut pénétrer la vie de cette époque... »).

Vie des Soldats en Campagne

« L'impression qui reste de la vie des soldats en campagne, au début du XVII^e siècle, après avoir parcouru les souvenirs de M. de Bordeaux, est une impression de brutalité et de cruauté. Ces routiers sans feu ni lieu, se louant à tant par mois pour faire la guerre, que l'on ménage parce qu'il est malaisé d'en trouver et qu'on tient très mal, sont des façons de bandits. Incapables de garder les rangs malgré d'inexorables ordonnances, ils sont toujours errants, à la recherche de vols à commettre qu'ils compliquent pour peu de chose de meurtres et d'incendies. En temps normal, ils sont gais et ivrognes : lâchés dans le sac d'une ville, ils n'ont plus rien d'humain...

Parmi ces maux enfin, la pendaison et le meurtre ! Ce sont les régals du métier, la distraction de la besogne. A Nègrepelisse (*nous rappelons que le siège et la prise de Nègrepelisse précédèrent immédiatement ceux de Saint-Antonin*), à Nègrepelisse, on s'en donna avec furie ! « Deux jours durant, écrit M. de Bordeaux, on ne fit que pendre ». On pendit tout ce qu'on trouva ; on finit par pendre n'importe qui au hasard, ami ou ennemi, et l'auteur, un peu effrayé, ajoute : « Si nous étions demeurés là encore quelque temps, on eût pendu toute l'armée ». Un huguenot qu'on va hisser à un arbre demande « d'estre pendu dans la vigne de son curé auquel il fit une humble salutation et se recommanda à lui. On luy demanda qui il estoit. Il répondit que c'estoit un de leurs ministres. Aussitôt, quoi que le pauvre curé pust alléguer, les nostres l'assommèrent. Je le vis mort. Il estoit curé d'un bourg qui appartient à Monsieur le Maréchal de Thémines. Le parpaillot fut pendu où il le désiroit : Darmonville, archer du corps (garde du corps), par deux fois dans Nègrepelisse fut pris pour parpaillot par des soldats du régiment de Picardie qui l'eussent assurément tué si, de bonne fortune pour lui, il ne fust arrivé du monde qui les empêchèrent. Il avait beau dire : « Je suis des gardes du corps ! », il n'estait point creu ; on com-

mençoit par le déshabiller, qui estoit la première chose qu'on faisoit ».

Les jeunes garçons de quinze à seize ans que les soldats emmenèrent chacun à leur tour avec eux comme domestiques sous le nom de « goujats d'armée », voleurs fieffés, vrais chenapans, sont les plus odieux. M. de Bordeaux en entendit qui se vantaient d'avoir pendu, l'un quinze personnes, l'autre dix-sept, un troisième vingt. La corde fit défaut ; alors, avec le même nœud coulant, ils montaient les malheureux à un arbre « hors de terre, les laissaient aussitôt retomber et les assommaient. Car à tel arbre on en pendoit douze : ce n'étoit qu'avec une corde. Ce fut de quoy ils manquèrent et non de bonne volonté ».

Tous les excès naturels aux soudards débridés se retrouvent sous la plume de M. de Bordeaux, digne commentaire des admirables vignettes de Callot. L'auteur note comme une belle exception un trait qui se produisit à l'attaque générale de la ville de Saint-Antoin. « Il y avoit plus de soixante femmes qui défendaient ». Une belle fille se mit à genoux devant un soldat et lui dit : « Faites-moi ce que vous voudrez (en son langage) et me sauvez la vie ». — « Je n'ai pas le loisir pour cette heure », répliqua le soldat, qui « luy donna de l'espée dans le corps et la tua ».

Les chefs n'ont plus d'autorité pour réfréner les excès, lorsqu'eux-mêmes affichent le mépris de tout ordre, en haine des huguenots. Au même siège de Nègrepelisse, on vient dire au roi qu'un jeune soldat était sorti de la ville avec une jeune fille qu'il aime, qu'il veut épouser, et qu'il pense soustraire aux horreurs de l'assaut, en l'emmenant hors de la place. Naturellement, on les a tous deux arrêtés et leur affaire ne sera pas longue. Mais Louis XIII, ému de ce petit roman, intervient et ordonne de les laisser aller. « M. le Prince de Condé passa comme le soldat s'en alloit ». Il y avait encore du monde attroupé. Il demande la raison de ce rassemblement, on la lui explique et il se met à interroger le jeune huguenot. « Or, il échappa à celui-ci de dire qu'il estoit l'année précédente dans Montauban. « Ha ! s'écria lors M. le Prince, vous avez grâce pour Nègrepelisse et non

pas pour Montauban ! Et il donna une pistole à un goujat qui pendit le malheureux ! ».

P. C. C. : P. B.



NOTE. — *En lisant les textes qui précèdent, on a souri sans doute à constater combien simples et bénins pouvaient être encore, il y a seulement un peu plus de trois siècles, les procédés mis en œuvre pour le supplice et la tuerie. Du moins pourra-t-on mesurer, non sans fierté j'espère, les progrès réalisés depuis lors quant à l'exercice de l'orgueil, de la haine, de la cruauté et, comme disait Baudelaire, de la « conscience dans le mal » — toutes vertus qui sont l'apanage exclusif de l'homme — cet homme dont certains blasphémateurs ont pu dire qu'il est « fait à l'image de Dieu ».*

Pierre BAYROU.